

Commission Locale de l'Eau du SAGE Marque-Deûle

Délibération n°15/01/14-CLE : validation de la « feuille de route » du SAGE Marque-Deûle
pour le premier semestre 2014

**Commission réunie le 24 janvier 2014 à 14h00, dans les locaux de Lille Métropole
Communauté urbaine**

Convocation expédiée le : 16 décembre 2013

Président : M. GRIMONPREZ

Secrétaire de séance : M. BUSY

Etaient présents :

Collège des représentants des collectivités territoriales et des Etablissements Publics de
Coopération Intercommunale :

- MM. GRIMONPREZ (disposant du pouvoir de M. LEROUX), RUANT, MAILLARD, CACHEUX,
GRAS
 - 5 présents, 1 pouvoir

Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations
professionnelles et des associations :

- Mme JOLY (disposant du pouvoir de l'Association Environnement Développement
Alternatif) ;
- MM. FERTELLE (disposant du pouvoir de la Chambre d'Agriculture de Région) et
GUICHARD.
 - 3 présents, 2 pouvoirs

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics :

- Madame CLERC (DREAL) ;
- MM. THEROUANNE (Agence Régionale de Santé), PARMENTIER (BRGM), DUTILLEUL
(DDTM du Nord, disposant du pouvoir de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie), JEDELE
(DDTM du Pas-de-Calais, disposant du pouvoir de la Préfecture du Pas-de-Calais),
MARIETTE (Voies Navigables de France).
 - 6 présents, 2 pouvoirs

EXPOSE : Sur proposition du Président de la Commission Locale de l'Eau, il est proposé de suivre la « feuille de route » suivante pour le premier semestre 2014 :

- Poursuivre une communication technique pendant la période électorale à venir :
 - Communication des versions définitives des documents du scénario tendanciel (février) ;
 - Rédaction et communication du rapport d'activités 2013 du SAGE (mars) ;
- Renouveler les instances exécutives de la CLE suite aux élections municipales de mars 2014 (de mars à septembre 2014) :
 - Suivi/relance des collectivités locales et EPCI pour les nominations post électorales ;
 - Accompagnement des services de l'Etat pour la rédaction du nouvel arrêté de composition de la CLE ;
 - En parallèle, travail pour l'émergence d'une structure porteuse pérenne pour le SAGE Marque-Deûle ;
- Préparer et engager la seconde phase de l'étude « tendances et scénarii », la définition des scénarii alternatifs (à partir de juin 2014).

Conformément aux règles de fonctionnement, seuls les membres de la Commission Locale de l'Eau participent au vote.

Décision de la Commission Locale de l'Eau :

19 voix POUR. La délibération est adoptée à l'unanimité.

- La « feuille de route » du SAGE Marque-Deûle pour le premier semestre 2014 est validée.



Francis GRIMONPREZ

Président de la Commission Locale de
l'Eau du SAGE Marque-Deûle